Monsieur le Chanoine de Jorio
lui des conservateurs du musée Bourbon
à Naples

RAPPORT VERBAL

SUR LES

ANTIQUITÉS

DE TRÈVES ET DE MAYENCE ;

PAR M. DE CAUMONT,

Directeur de la Société française pour la conservation des Monuments.

CAEN,

CHEZ A. HARDEL, SUCC. DE T. CHALOPIN,

Rue Froide, 2.

1843.

Digitized by Google

RAPPORT VERBAL

SUR LES

ANTIQUITÉS

DE TRÈVES ET DE MAYENCE;

PAR M. DE CAUMONT,

Directeur de la Société française pour la conservation des Monuments.

Caen,

IMPRIMERIE DE A. HARDEL,

Rue Froide, 2

1843.

RAPPORT VERBAL

Fait à la Société française pour la conservation des monuments dans la séance administrative du 8 novembre 1842, sur quelques Antiquités de Trèves et de Mayence;

PAR M. DE CAUMONT,

Directeur de la Société.

MESSIEURS,

J'ai revu cette année une région monumentale fort intéressante, sur laquelle j'eus l'honneur de vous faire un rapport en 1837, je vous demande la permission de vous en entretenir de nouveau cette année; j'aurai soin de parler surtout des monuments que j'avais presque passés sous silence dans mon premier rapport.

Chargé par la Commission préparatoire et par M. le secrétaire-général du Congrès scientifique de Strasbourg de porter la parole au Congrès de Mayence pour inviter officiellement les savants de l'Allemagne à se rendre à la réunion française, je suis allé à Trèves par Metz, de Trèves à Coblentz par la Mozelle, et de Coblentz à Mayence par le Rhin.

De Paris à Metz, j'ai revu les églises de Châlons dont j'ai donné une description sommaire dans le tome IIIe. du Bulletin, la charmante église de N.-D. de l'Epine à une lieue de Châlons, Verdun et les localités intermédiaires. A Metz, j'ai visité le musée lapidaire augmenté de plusieurs beaux morceaux de

sculpture gallo-romaine, depuis ma dernière visite : j'ai examiné les travaux qu'on fait à la tour septentrionale de la cathédrale ; puis je me suis dirigé sur Trèves, où j'avais l'intention de rester quelques jours.

Un intérêt particulier s'attache aux grandes cités déchues : elles ont toutes quelque chose de triste et de majestueux, et chaque jour il y a là pour l'antiquaire quelqu'observation nouvelle à faire, quelque nouveau fragment à étudier.

Trèves, Autun, Ravenne, Avenches et quelques autres villes ont cela de commun avec Rome, que leur population actuelle occupe une très-petite partie de l'emplacement où s'étendaient les villes antiques qu'elles ont remplacées. Là, comme à Rome, les ruines surgissent au milieu des champs cultivés, et la première pensée qui se présente, c'est de comparer l'état présent avec l'état ancien de ces cités.

L'antique ville de Trèves, heureusement assise au bord de la Mozelle, s'étendait sur la rive droite du fleuve, bien au-delà de ses limites actuelles ; puisque St.-Mathias, aujourd'hui à une demi-lieue, et St.-Paulin, faubourg situé du côté opposé, n'étaient point séparés de la cité. Elle s'était développée dans le sens de la vallée, bornée qu'elle était vers le sud-est par le coteau au pied duquel se trouvent les arènes.

Dans tout cet espace le sol est jonché de débris antiques, et sur quelques points il est exhaussé de plusieurs mètres.

Je vous ai précédemment entretenus de cet exhaussement si remarquable, à Rome et à Ravenne : quand on vient à l'observer à Trèves, on se rappelle le passage où Salvien peint le triste état de cette grande ville, après les diverses invasions des Barbares : on conçoit comment les maisons ruinées, brûlées, renversées, ont fourni les matériaux qui recouvrent l'ancien niveau du sol.

« Lorsque toute la cité n'était qu'un vaste tombeau, dit-il,

« et que les maux allaient croissant même après les dévasta-
« tions, ceux que l'ennemi n'avait point massacrés, la misère
« les accablait ensuite, car tout ce qui avait pu d'abord se
« soustraire à la mort, ne pouvait plus ensuite échapper au
« malheur. Les uns, chargés de blessures profondes, expiraient
« dans une longue agonie ; les autres, à demi consumés par les
« feux des ennemis, en ressentaient long-temps les cruelles
« tortures. Les uns périssaient par la faim, les autres par la
« nudité ; les uns desséchés de langueur, les autres roidis de
« froid ; et ainsi tous, par divers genres de mort couraient
« au même terme. Et que dire encore ? la ruine d'une seule
« ville était une calamité pour les autres villes. J'ai vu moi-
« même et j'ai pu soutenir un pareil spectacle, j'ai vu épars
« çà et là des cadavres de l'un et de l'autre sexe, nus, en
« lambeaux, souillant les regards, déchirés par les oiseaux
« et les chiens. Cette odeur cadavéreuse de corps morts
« devenait une contagion pour les vivants. La mort s'exhalait
« de la mort; en sorte que ceux mêmes qui n'avaient point
« assisté aux catastrophes de Trèves, souffraient d'un malheur
« qui leur était étranger. »

Cette ville de Trèves m'avait intéressé, sous bien des rapports, en 1837 ; j'y avais copié bon nombre d'inscriptions de l'époque romaine et des inscriptions chrétiennes des premiers siècles, je voulais voir si l'on en avait découvert de nouvelles et estamper celles que j'avais simplement copiées à mon premier voyage.

J'ai trouvé sous ce rapport peu de choses nouvelles. Le musée de la Porte-Noire renferme à peu près les mêmes objets qu'en 1837 : la collection formée au gymnase, près de la bibliothèque, s'est seulement enrichie de quelques morceaux.

Pour m'occuper d'abord des inscriptions chrétiennes, dont je fais, comme vous le savez, *une collection spéciale*, j'ai estampé presque toutes celles qui sont entières, et je vous

présente les calques que j'ai rapportés : toutes sont gravées sur des tablettes de marbre gris subcristallin qui devaient être incrustées, soit sur le cercueil, soit sur des pierres tumulaires, soit enfin dans les murs de l'église, autour de laquelle les inhumations chrétiennes avaient eu lieu. Ces tablettes ont été la plupart trouvées dans le voisinage de St.-Mathias et de St.-Paulin, dans les terres qui avoisinaient ces églises.

Vous voyez d'abord le *fac simile* réduit d'une de ces inscriptions les mieux conservées, qui se trouve dans une des ailes de la Porte-Noire, elle est fort courte et ainsi conçue

HIC AMANTIAE IN PACE HOSPITA CARO JACET.

Le monogramme du Christ est gravé au bas du cadre entre deux colombes.

Voici le calque d'une autre inscription déposée dans la salle haute de la Porte-Noire, elle doit être lue ainsi :

HIC IN PACE QUIESCIT
DIGNISSIMA FIDELES
QUA VIXIT ANNUM UNUM, MENSES OCTO, DIES QUINQUE,
DIGNANTIUS ET MEROPIA
PATRIS TITULUM
POSUERUNT.

Vous voyez que l'inscription se trouve interrompue par le monogramme du Christ, les deux colombes symboliques et les lettres A ω.

Dans cette autre inscription il manque quelques lettres à la fin de chaque ligne, le marbre ayant été brisé et rogné

d'un côté, ces lacunes sont du reste faciles à combler, voici comment on pourrait lire le tout :

HIC REQUIES DATA HLODERICI MEMBRA SEPU*lto*
QUI CARUS IN NOMERO VICARII NOMINE SUN*pto*
FUIT IN PUPULO GRATUS ET IN SUO GENERE PR*imus*
CUI UXOR NOBELIS PRO AMORE TITOLUM FIE*cit*
QUI VIXIT IN SAECULO ANNUS PLUS MENUS *trigenta*
CUI DEPOSICIO FUIT IN SAECULO SEPTEM KALENDAS...

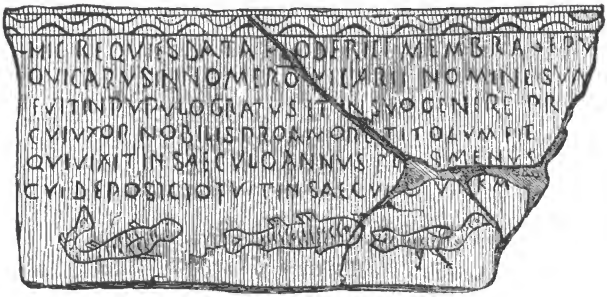

Sous l'inscription dont les lettres sont moins régulières que celles des précédentes, on remarque deux poissons et une colombe, emblêmes bien connus et dont il est inutile de rappeler ici le sens symbolique (1).

Le marbre dont voici le calque n'est pas complet. Un des angles et une partie des trois dernières lignes ont disparu, mais

(1) On peut consulter sur ces emblêmes le VIe. volume de mon Cours d'Antiquités.

on y a suppléé, et la restitution suivante me paraît tout-à-fait naturelle et satisfaisante.

HIC JACET IN PACE INFAS DULCISSIMA FILIA ARABLI QUE VIXIT ANNOS SEPTEM ET (*menses...*) ET DIES DECEM TITU(*lum posuit P*)OSIDONIUS (*pa*)TER EN PACE.

L'inscription est comme une des précédentes, interrompue par le monogramme, l'A et l'ω, et les colombes symboliques.

Malheureusement bien des inscriptions sont brisées précisément par la moitié, de sorte qu'au premier abord il faut un peu de réflexion pour restituer les mots tronqués ou qui manquent tout-à-fait. J'ai pris néanmoins l'estampage de quelques-uns de ces fragments ; plusieurs sont remarquables par la pureté des caractères et leur forme régulière. Le monogramme avec les deux colombes et les lettres A et ω partagent l'inscription en deux parties dans plusieurs de ces fragments (1).

(1) Ces estampages présentés à la Société n'ont pas encore été gravés, ce qui empêche de les reproduire ici

Je vous soumets plusieurs autres estampages et diverses inscriptions non estampées et copiées, soit à la Porte-Noire, soit à la collection du Gymnase.

Peu de temps avant mon arrivée, deux ou trois inscriptions ont été recueillies par M. de Florencourt. L'une d'elles est ainsi conçue :

HIC REQVIESCIT
VALENTINVS QVI
VIXIT ANN. XXXVIII MOR
OMIVS PATER ACRI
SIA CONJVX ET FILII EI
VS TETVLVM POS.

Avant de passer à d'autres objets, je crois devoir faire remarquer la formule usitée à Trèves pour les inscriptions chrétiennes : *titulum posuerunt, titolum posuit*, etc. Je n'ai pas trouvé cette formule, presque constante à Trèves, dans beaucoup d'inscriptions de même époque. On ne la voit pas employée dans celles du musée de Lyon, dans celles du département de l'Ain, que M. le comte de Moiriat a publiées, et que M. Désiré Monnier vient de reproduire dans ses études archéologiques sur le Bugey. Je vais citer plusieurs de ces inscriptions.

Je commence par celles du *musée de Lyon*, dont j'ai publié quelques-unes dans mon Cours d'Antiquités monumentales (VIe. partie).

L'inscription que voici en *fac-simile*, est remarquable en ce que les figures symboliques qui consistent en deux Paons devant un vase d'où sortent des pampres, ont la tête en bas ; je conclus de cette bizarrerie qu'on traçait quelquefois ces figures avant de donner une destination au marbre qui les portait : ici la négligence du graveur des lettres a été telle qu'il n'a

pas distingué de quel côté il fallait placer le commencement de l'inscription. Celle-ci du reste est facile à lire ainsi qu'il suit :

In hoc tumolo requiïscit bonæ memoriæ Romanus presbiter qui vixit in pace annis LXIII obiit nonum Kalendas febrarias.

Les lettres sont, comme vous le voyez, assez inégales. Le mot *tumolo* y est employé, comme à Trèves, pour *tumulo*. La lettre L dans tumolo ressemble à un T renversé.

A la seconde ligne on trouve *requiïscit* pour *requiescit*, et le Q a la forme du chiffre arabe 9; à la quatrième ligne le Q se compose d'un petit o et d'un l.

Voici plusieurs autres inscriptions de Lyon :

IN HOC TVMVLO REQV
IICET BONAE MEMO
RIAE THALASIA QVI VI
XIIT ANNVS XV
OBIIT IN PACE ⁵ III
KLS SEPTEM
BRIS AVIEN.....

Thalasia de bonne mémoire repose dans ce tombeau, elle vécut 15 *ans; elle mourut en paix le* 8ᵉ. *jour avant les calendes de septembre, Avienus étant consul.*

IN HOC TVMVLO REQVIIS
CET BONAE MEMORIAE
SIQVANA QVAE VIXIT
ANNOS XXX OBIIT IN
PACE XV KAL IVNIAS

Ici repose Siquana de bonne mémoire, elle vécut 30 *ans; elle est morte en paix le* 15ᵉ. *jour avant les calendes de juin.*

IN HOC TVMVLO REQVIESCIT
BONE MEMORIE VRSVS
QVI VIXIT IN PACE ANNVS
XL OBIET II NON MARCIAS
P C ANASTASI ET RVFI VV CC

Dans ce tombeau repose Ursus de bonne mémoire, qui a vécu en paix 40 *ans. Il est mort le second jour avant les nones de mars, après le consulat des illustrissimes Anastase et Rufus.*

Le consulat d'Anastase et de Rufus correspond à l'an 492, et l'année *post consulatum* doit être 493.

Vous remarquerez l'emploi de l'E pour l'I et de l'I pour l'E OBIET pour OBIIT) REQUIISCET pour REQUIESCIT, etc., etc.

. . . . IACET DECORA
MERCVRINA QVE
VIXIT ANNOS XX
OVIIT XIII KAL MA
IAS VIGELIA PASCE
C ALPINO V C *(viro clarissimo)* CONS.

Ci gît Decora Mercurina qui a vécu 20 *ans. Elle est morte le* 13*e. jour avant les calendes de mai, la veille de Pâques. L'illustrissime C. Alpinus étant consul.*

HIC IVNCTAE SAEPVLCHRIS
IACENT MARIA VENERABILIS
RELIGIONE ET EIVS EVGENIA NEPTES
SED MARIA LONGVM VITAE CRSM
CENTENO CONSOLE DVXIT OB DI DS
IANS EVGENIA XVIII ANNS HABENS
IVVENTATIS FLOREM AMISIT DVRAE
VIOLENTIA MORTIS OB D III KALS
IANVARIAS XII P C IVSTINI IND PRIMA

Ci gisent dans le même sépulcre, Marie, vénérable par sa piété et Eugénie sa petite fille. La première a terminé paisiblement sa carrière à l'âge de 100 *ans, le jour avant les ides de janvier; la seconde, victime d'une mort cruelle, a été enlevée à la fleur de son âge, dans sa* 18*e. année, le troisième jour avant les calendes de janvier, douze ans après le consulat de Justin, indiction première.*

Dans les inscriptions du département de l'Ain, on trouve absolument les mêmes altérations que dans celles de Lyon; mais aucune ne présente la formule que j'ai signalée tout à l'heure de Trèves; je vais seulement citer deux de ces inscriptions que je tire de l'ouvrage de M. Désiré Monnier, je les donne *telles qu'il les a publiées cette année*, ne les ayant pas vues moi-même.

HIC REQVIECIT IN PACE
BON MEMORIAE
I N KOBERTA[2] QVI VIXIT
ANNOS XXXIII OBIIT IN PA
CE PRID IDOS MAIAS
AVIENO
VERO CLRSS CONSOLE (1)

Ici repose en paix, laissant une mémoire honorable, J. N. Kobert. . . qui a vécu trente-trois ans. Il est mort en paix la veille des ides de mai, sous le consulat du très-illustre Aviénus.

HIC REQVIECIT
VIR VENERABILIS MANNEBEVBVS
QVI VIXIT ANN. LX
MENSES VI DIES XIIII HVMANI
TATE ET BONITATE MORI
bVS ET CONVERSATIONE
CLARVS OBIIT IN PACE DIE
III IDVS FEBRUARIAS BOETIO
VERO CLARISSIMV CONSVLE
RELIQVIT LIVERTVS ID EST
SCVPILIONE
GERONTIVM
BALDAREDVM
LEVVERA
ORO VELDAILDELONE (la dernière ligne est illisible).

Ici repose le vénérable Mannebeube, âgé de quarante ans six mois quatorze jours, distingué par son humanité, sa bonté, ses mœurs et l'agrément de sa conversation : il est mort en paix le trois des ides de février, sous le consulat de Boëtius, homme très-illustre (2). *Il a rendu à la liberté, savoir, Scupilion Géronte, Baldared, Leuvera, Oron, etc.*

(1) Cette date répond au 14 mai de l'an 501 ou 502.

(2) Anitius Manlius Sévérinus Boëtius a été consul une fois en 510, une autre fois en 532. (Lenglet-Dufrénoy, t. 1, p. 264.)

Voici maintenant des inscriptions, citées dans le 6e. volume de mon cours d'antiquités, et qui m'ont été communiquées par M. l'abbé Croizet, membre de l'Institut des provinces; elles ont été trouvées avec plusieurs autres à Coudes (Puy-de-Dôme).

IN HOC TOMO
LO QVIESCIT BO
NE MEMORIAE
PALLADIVS
VIXIT ANNVS
XVII
TRANSIET KLEN
DAS SEPTEM
BRIS INDICTIO
QINTA REGIS
TEVDORICI

La 5e. indiction du roi Théodoric ou Thierry, fils de Clovis, correspond à l'année 512; mais M. l'abbé Croizet pense qu'il s'agit ici de Théodoric second, dont parle Sidoine Apollinaire dans son Epître à Agrippa, et qui fut assassiné par son frère Euric vers l'an 465.

IN HOC TOMOLO
REQVIESCIT BO
NE. MEMORIAE
CANDEDUS IN PA
CE VIXIX ANNVS
TRIS ET MINSES
QVATVOR ET D
IES XVIII. TRANS
IIT SVB DIE III ID
S MAIAS ANNO
XV REGNO DOM
THEVDORICI.

Cette épithaphe est de 526.

Mais voilà bien plus d'exemples qu'il n'en faut pour prouver ce que j'avançais. Vous avez pu voir qu'aucune des inscriptions que je viens de rapporter n'offre la formule *titulum posuit*, *titulum fecit*, etc., etc., si habituelle sur les inscriptions de Trèves; cette remarque mérite, je crois, d'être notée.

Il est probable qu'à Trèves, comme on l'a constaté en Auvergne et ailleurs, l'épitaphe était souvent incrustée dans le cercueil; mais il serait possible aussi que, dans certains cas, elle fût fixée à une pierre plantée en terre à l'extrémité de la tombe, comme on en voyait chez nous beaucoup au siècle dernier, dans les cimetières.

La découverte que j'ai faite d'une pierre tumulaire fort ancienne, conservée dans la Porte-Noire, avec beaucoup d'autres débris de différents âges, me paraît venir à l'appui de cette conjecture. Cette pierre, qui évidemment était plan-

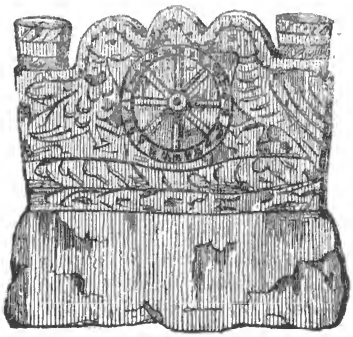

tée en terre près d'une tombe, ne porte aucune inscription,

mais elle est incontestablement ancienne ; elle porte, grossièrement gravés au trait, le monogramme du Christ, au milieu d'un cercle, et deux colombes, plus grossières encore, à côté du monogramme ; deux petites bornes cylindriques ont été taillées aux deux extrémités de la pierre, dont mon dessin rend exactement l'état fruste et les formes imparfaites : elle n'est sculptée que d'un côté. On n'a pu me dire à Trèves d'où elle vient, mais je ne doute pas qu'elle n'ait été trouvée avec des inscriptions de la même époque.

La plupart des inscriptions chrétiennes de Trèves, ont été trouvées près des églises de St.-Mathias et de St.-Paulin. A St.-Mathias on en exhuma une assez grande quantité de 1825 à 1829, et les objets trouvés en même temps annonçaient le IVe. siècle : il est probable que les autres sont du IVe. et du Ve. siècle. Aussi l'on en trouva une dont le cercueil en pierre renfermait quatre médailles de Constance, fils de Constantin.

Malheureusement les ouvriers, qui en travaillant découvraient les cercueils en pierre, les ont ouverts avec peu de précaution ; ils ont brisé la plupart des inscriptions, et le défaut de surveillance a dû faire négliger bien des choses importantes à noter. On a d'ailleurs laissé au rebut beaucoup d'inscriptions brisées, dont il aurait pourtant été facile de rapprocher les morceaux.

Celles qui se trouvent au musée de la Porte-Noire, ont été collées très-grossièrement. On aurait pu les rajuster beaucoup mieux en évitant de se servir, comme on l'a fait, d'un grossier mastic qui tient écartés les fragments de marbre. MM. les administrateurs du musée donneront par la suite tous leurs soins à recueillir les inscriptions qui viendront à être découvertes et à en réunir les divers fragments.

Les monuments romains de Trèves sont absolument dans le

même état qu'en 1837, et toujours parfaitement conservés et surveillés. Le roi de Prusse porte un grand intérêt à la conservation de toutes les ruines anciennes de son royaume, et les mesures toutes simples qui ont été prises, remplissent parfaitement le but qu'on s'est proposé (1).

M. de Florencourt, membre étranger de la Société, a beaucoup étudié les inscriptions antiques de Trèves, et cette année (1842) il a publié un mémoire fort intéressant sur quelques-unes de celles qui sont au musée, notamment sur celles qui offrent l'association de Mercure et de la divinité *Rosmerta*. Telle est l'inscription suivante que l'on trouve au pied d'une représentation en bas-relief de Mercure et d'une femme :

DEO MERCURIO ET ROS
MERTE CANTIUS TITI
FILIUS EX VOT.

Cette dissertation mériterait d'être traduite et reproduite dans le Bulletin Monumental; malheureusement je ne puis m'acquitter de cette tâche, mais j'espère trouver quelqu'un qui voudra bien s'en charger.

Vous savez qu'il existe à Trèves un certain nombre d'inscriptions antiques très-intéressantes. La plupart ont été publiées par M. Wittembach de Trèves, plusieurs sont reproduites dans la collection de M. Orellius, de Zurich, enfin M. Laurenz Lersch de Bonn les donne de nouveau dans l'ouvrage qu'il publie sur les inscriptions rhénanes, et qui est parvenu à la troisième livraison (2).

En vous rendant compte de mon premier voyage, je vous

(1) J'ai donné, dans mon Cours d'Antiquités, t. 3e., des vues exactes de ces monuments.

(2) Central museum rheinlandischer Inschriften : Coln, Bonn, Triers. — 1839 et années suivantes.

avais présenté l'esquisse des deux colonnes milliaires déposées à l'intérieur de la Porte-Noire ; voici les inscriptions qu'elles portent :

IMP[illegible]SDIVI
TRAIA[illegible]ARTHICI
FILI D[illegible]NERVAE
NE[illegible]OTI
TRAIA[illegible]OHADRIANO
AVG PONTIF · MAX TR
POTEST COS · III PP
A · COL · AVG MIL
XXII

Imperatori (Cae)sari, divi Traja(ni P)arthici fili(o), d(ivi) Nervae ne(p)oti, Traja(n)o Hadriano Augusto, pontifici maximo, tribunicia potestate (iterum), cousuli tertium, patri patriae, a Colonia Augusta millia (passuum) vigenti duo.

IMP[illegible]VI
AEL [illegible]AD ANTO
AVG · PIO · PONT · MA
TR · POT · II COS · II
P · P · AC AVG · TR
M · P · XXII

Imperatori (Caesari T.) Aelio (H)adriano Antonino Augusto Pio, pontifici maximo, tribunicia potestate secundùm, consuli secundùm, patri patriae, a C(olonia) Augusta Treverorum milia passuum vigenti duo.

Elles sont, comme je l'ai dit, d'un seul morceau l'une et l'autre, et avec un socle carré, seulement dégrossi, destiné à être engagé dans la terre : elles ont été trouvées il y a quelque temps (vers 1824, je crois), dans une forêt près de Pisport, sur le bord d'une ancienne voie.

Il n'y a eu que peu d'inscriptions nouvelles placées au musée de la Porte-Noire et au musée de la Bibliothèque, depuis ma visite de 1837. Deux beaux monuments funéraires y ont pourtant été déposés depuis cette époque.

Cathédrale. Les édifices religieux sont à peu près dans le même état que je les avais laissés en 1837. La cathédrale dont je vous ai longuement entretenus à cette époque, possède depuis peu des manuscrits fort précieux et très-beaux, dont plusieurs sont ornés de miniatures remarquables.

Eglise Notre-Dame. J'ai revu avec un intérêt particulier l'église Notre-Dame, bâtie au XIIIe. siècle et d'une exécution très-hardie : les fondements en furent jetés, à ce qu'il paraît, en 1227, sous l'archevêque Théodoric II.

D'après les archives, l'édifice était parvenu, en 1243, jusqu'à la base de la tour, c'est-à-dire à peu près achevé (1). Les sculptures des portails dont je vais vous entretenir sont peut-être postérieures à cette date, sans toutefois appartenir à une époque plus récente que la fin du XIIIe. siècle.

La façade et le portail placés à l'est (car le chœur se trouve, par exception, tourné vers l'ouest) offrent une grande richesse de sculptures. Cette façade présente dans son ensemble un vaste tableau de pierre, figurant la réconciliation des hommes avec le ciel par la mort du Christ; le tableau est séparé en deux parties par les fenêtres qui s'ouvrent entre le portail et le toit; de sorte que, pour le voir complet, il faut rapprocher par la pensée les figures placées à la partie

(1) Cette tour était beaucoup plus élevée autrefois qu'aujourd'hui : la partie supérieure fut démolie en 1681, après avoir été fortement endommagée par une tempête. Il paraît que cette partie qu'il a fallu sacrifier, n'avait été finie qu'en 1492.

supérieure de l'édifice, sous le fronton, de celles qui décorent le portail.

Les personnages offrent une disposition un peu différente de celle que nous trouvons habituellement en France, dans nos églises du XIIIe. siècle.

Les parois latérales du portail sont garnies de colonnes et de guirlandes de feuillages très-nettement découpées. Des statues occupaient les entrecolonnements, il n'en reste plus que trois, deux à droite et une à gauche; il y en avait au moins quatre (deux de chaque côté), et plus probablement six.

Les deux premières statues (à droite et à gauche) occupent encore leurs niches; ce sont des figures de femmes : l'une a les yeux bandés, une couronne tombe de sa tête; elle manque du manteau, signe de la noblesse, et tient de la main droite des tablettes. L'autre bras est brisé, il soutenait un objet, vraisemblablement une bannière; c'est évidemment la représentation de l'ancienne loi, ou la synagogue : les tables qu'elle tient sont les lois de Moïse, elles sont renversées, parce que ces lois ont été obligées de céder à d'autres plus pures, celles du christianisme. Le bandeau qui couvre les yeux de la synagogue indique que l'on était dans les ténèbres avant la venue de

J.-C. Enfin la couronne tombante est l'emblême de la religion d'Israël fléchissant devant la religion chrétienne.

La figure suivante, en regard de la précédente, à gauche de l'entrée, les épaules couvertes d'un manteau et la tête couronnée, représente le christianisme triomphant : elle a malheureusement perdu les bras; on voit qu'elle tenait de la main droite un objet, peut-être un calice, dont les traces sont encore indiquées sur sa poitrine (1).

Vous devez vous rappeler qu'antérieurement j'ai eu l'occcasion de vous entretenir de ces figures, qui ont été un des thêmes symboliques des sculpteurs et des peintres verriers du XIIIe. siècle (2).

On trouve la même représentation symbolique de l'ancienne loi et de la nouvelle, à Fribourg, en Brisgaw, à Strasbourg (portail méridional) à Chartres; et dans plusieurs autres localités.

(1) Durand dans son *Rationale divinorum officiorum*, explique, à peu près comme je viens de le faire, cette personnification de l'ancienne et de la nouvelle loi.

(2) V. le Cours d'Antiquités monumentales, VIe. partie.

La voici telle qu'elle existe sur un des vitraux de Bourges,

MM. Cahier et Arthur Martin, en figurant ce vitrail dans leur bel ouvrage, ont donné sur cette représentation symbolique des détails qui confirmeraient ce qui précède, s'il pouvait rester encore des doutes.

« Ces personnifications de la vieille loi et de la nouvelle, ont été, disent-ils, souvent adoptées par le sculpteur; elles ont été surtout un thème de prédilection pour les miniateurs. Et il est tel manuscrit de la Bibliothèque royale qui les prodigue avec une profusion infatigable, mais aussi quelque peu fatigante.

« Le fonds généralement adopté, était de donner à la *vieille loy* l'aspect d'une reine dépossédée et privée de l'usage de ses yeux. Au contraire, on personnifiait la loi nouvelle, ou

l'Eglise, sous la forme d'une souveraine glorieuse et triomphante. De là certains éléments constants comme *forme primitive*, sous toutes les modifications des variétés diverses. Ainsi la synagogue paraît presque toujours les yeux couverts d'un bandeau, et penchant sa tête d'où la couronne se détache et tombe. Communément elle n'a point de manteau; et il est assez ordinaire de lui mettre en main une bannière (ou guidon) brisée en deux ou trois endroits de la hampe.

« Parfois cette lance brisée n'a point de bannière. L'espèce de tablette qui porte ici son nom *(sinagoga)*, n'est pas seulement un cartouche parlant; mais le texte de la loi divine qu'elle laisse échapper dans son aveuglement. Cette intention est rendue plus sensible quand on reconnaît ailleurs les deux tables de la loi qui tombent de ses mains.

« L'Eglise voilée et couronnée, n'a ici aucune autre distinction que la coupe ou calice dont elle se sert pour recueillir le sang de Jésus Christ. »

Il ne reste plus, comme je l'ai dit, qu'une des quatre autres figures, que l'on suppose avoir été placées le long des parois latérales du grand portail de N.-D. de Trèves; on ne peut dire ce qu'elle représente faute d'attributs qui l'indiquent. M. Schmit pense que ce peut être St. Jean, et il suppose que les autres évangélistes occupaient les autres places.

Les voussures du portail sont au nombre de cinq. Au centre on voit sur le tympan la Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux; elle foule aux pieds un dragon, emblème du péché. A droite on distingue l'Adoration des Mages : le roi le plus rapproché de la Ste. Vierge a mis un genou à terre et s'est découvert; il porte sa couronne de la main gauche, et présente son offrande de la main droite : les deux autres rois sont debout, leur couronne sur la tête; l'étoile qui les a guidés est figurée dans la bordure qui encadre le tympan.

A gauche de la Vierge, on voit la présentation de J. C. au

temple. Derrière la Ste. Vierge, St. Joseph porte de la main gauche un panier à anse, dans lequel sont deux colombes, offrande ordinaire des personnes du peuple.

Après ces groupes qui remplissent presque tout le tympan, on voit d'autres personnages plus petits qui débordent sur la guirlande de l'encadrement et l'interrompent : ce sont, du côté gauche, les bergers avertis par un ange de la naissance du

Christ, du côté droit, le massacre des innocents. Ces deux derniers groupes qui complètent la première phase de l'histoire du Christ, me paraissent d'un mauvais effet; l'œil est choqué de la différence des proportions qu'offrent ces figures, comparées à celles des groupes principaux.

Les cinq voussures qui entourent ce tympan sont couvertes de figurines.

Dans la première sont huit anges adorant le Christ, et tenant des encensoirs et des couronnes.

Dans la seconde, huit évêques, la tête couverte d'une mitre

conique à une seule pointe, tenant la crosse de la main gauche et donnant bénédiction de la main droite.

Dans la troisième sont huit personnages assis, tenant des livres, figurant peut-être la science de l'Eglise.

Dans la quatrième, des figures couronnées tiennent à la main des instruments de musique.

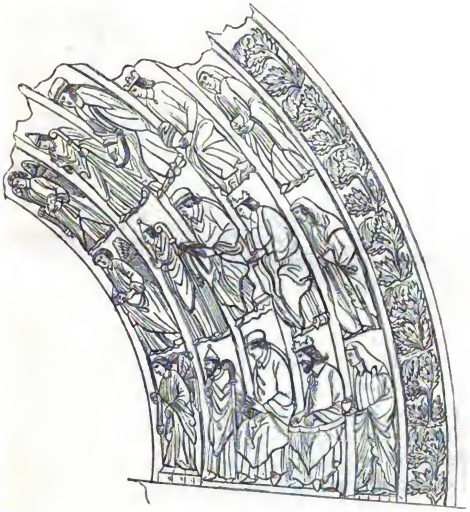

Les vierges sages placées à droite, et les vierges folles à gauche, occupent la cinquième voussure. Les vierges sages ont un voile sur la tête et un manteau sur les épaules; les vierges folles n'ont ni voile ni manteau. — Deux statues sont

placées à droite et à gauche de l'extrados de cette porte : à droite, Abraham se dispose à immoler son fils, qui a déjà les mains liées, quand un ange lui apparaît.

A gauche, je crois reconnaître Melchisedec, remarquable par sa longue barbe : il s'appuie d'une main sur une espèce de béquille ou de *Tau*, et tient de l'autre un pigeon : devant lui est un autel ou bûcher sur lequel on distingue plusieurs animaux offerts en sacrifice.

A un niveau plus élevé sont quatre statues, peut-être des prophètes; et près de la fenêtre, deux autres personnages, une statue de femme à droite et une figure d'homme à gauche. Un christ en croix, de très-grande proportion occupe toute la hauteur du fronton, au sommet de la façade; c'était *le fait capital* sur lequel le sculpteur voulait attirer l'attention, il domine tous les tableaux inférieurs: le Christ porte une couronne sur la tête comme dans presque toutes les images de cette époque. Près de la croix se tiennent debout la Ste. Vierge et St. Jean.

Le portail latéral du Nord, qui accédait un passage allant à la cathédrale, n'est pas moins remarquable d'exécution que le grand portail, quoi qu'il soit moins considérable. Le tympan de cette jolie porte représente le couronnement de la Sainte-Vierge; le Christ, reconnaissable à son nimbe croisé, pose la couronne sur la tête de sa mère, aidé par un ange

placé du côté opposé; puis viennent deux autres anges debout tenant des couronnes: l'espace qui reste de chaque côté est occupé par des arbres (1).

La voussure la plus rapprochée du tympan, et qui en

(1) Il est difficile de savoir si ces deux arbres, dans l'un desquels est un oiseau, sont mis là pour remplir les vides ou s'ils ont une autre destination. On sait que le palmier était le symbole de la résurrection.

forme la bordure, est remplie par huit anges, dont deux encensent la vierge et six ont des couronnes à la main. Dans la seconde voussure on voit des anges portant des vases à parfums, des livres, des ciboires, etc. Le tout est garni de guirlandes de feuillages admirablement exécutées. L'esquisse que voici vous indique la forme de ces guirlandes; mais elle ne

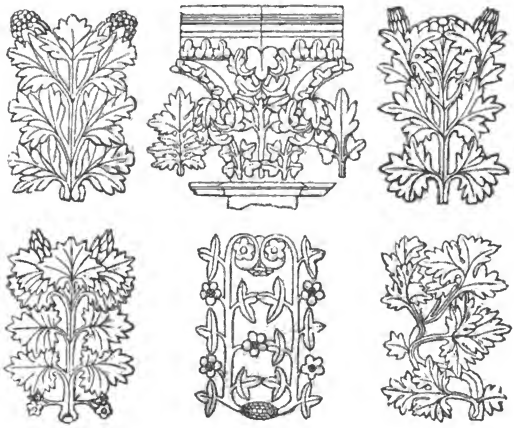

saurait exprimer tout ce qu'elles ont de grâce et de relief.

En 1837, je vous ai parlé du plan de cette église. Vous pouvez vous rappeler qu'elle se compose d'une nef en forme de croix, portée sur des colonnes, et entre les bras de laquelle ont été établies des chapelles terminées en demi-cercle au nombre de huit. Ces chapelles donnent une forme arrondie à l'église. On s'explique cette forme insolite quand

on sait que l'église N.-D. servait à des chanoines et n'était pas paroisse.

La longueur de l'édifice est de 155 pieds dans œuvre, hors d'œuvre de 174.

La largeur, dans le transept, de 130; hors œuvre, de 137.

La hauteur, jusqu'à la toiture de la tour, de 138.

Avant la destruction dont j'ai parlé, la hauteur de la tour était de 274 pieds.

Le sommet de la voûte de la nef a 80 pieds de hauteur.

Autrefois il y avait à N.-D. des vitraux du XIIIe. siècle; ils ont été remplacés, en 1771, par des vitres ordinaires, *pour obtenir plus de jour*! On en voit encore quelques restes derrière l'orgue.

L'ancien autel qui était, dit-on, fort curieux a été également détruit en 1771, et remplacé en 1778 par celui qui existe, tant le goût du neuf avait pénétré dans le sanctuaire au XVIIIe. siècle où pourtant l'art s'était engagé dans une si mauvaise voie.

J'ai revu l'église St.-Mathias dont les parties les plus anciennes paraissent du XIIe. siècle. Cette église, près de laquelle on a trouvé beaucoup d'inscriptions tumulaires chrétiennes des premiers siècles, fut, selon la tradition, fondée par saint Euchaire, dont elle porta le nom jusqu'au XIe. siècle, époque où les restes de saint Mathias y furent transportés (1). Elle a été reconstruite plusieurs fois par suite des désastres qu'elle a subis, et sauf les parties dont je viens de parler tout à l'heure, elle n'offre rien de bien ancien : en 1783, les deux tours de derrière furent renversées par la foudre.

L'ancienne maison claustrale est convertie en une grande

(1) Ces reliques reposent dans un sarcophage placé derrière le grand autel, et attirent tous les ans, aux fêtes de Pentecôte, une foule de fidèles qui y viennent de très-loin en pélerinage.

exploitation agricole, appartenant à M. de Néel, et qui mérite d'être vue : on y pratique le système de culture le plus avancé. Les cloîtres servent d'étable et sont occupés par près de 50 vaches (1); les jardins de l'abbaye sont entretenus avec un grand soin, ainsi que les serres et les orangeries qui en dépendent.

J'ai bien regretté de ne pouvoir visiter, à quelques lieues de Trèves, les ruines d'une *villa* considérable ornée de magnifiques mosaïques, qui ont été récemment découvertes. La seule excursion que j'aie faite à la campagne est celle d'Igel. J'ai voulu revoir le célèbre monument pour dessiner les charriots et les bateaux plats, chargés de marchandises, et quelques figures qui se trouvent dans les bas-reliefs du piédestal; je pourrai peut-être un jour, en les comparant à d'autres bas-reliefs antiques, vous soumettre quelques idées qui ne sont pas assez mûries pour vous être aujourd'hui présentées.

Quoi qu'il en soit, le monument, dégagé des terres du côteau au pied duquel il est assis, entouré d'une barrière, surveillé d'ailleurs par un gardien dont la maison est à côté, n'a aucune dégradation à redouter; c'est, comme vous le savez, un des monuments les plus complets qui nous restent de l'époque romaine (2).

Vous vous rappelez qu'il se trouve sur l'ancienne voie qui allait de Trèves à Reims et qu'il appartenait aux Secondius (3),

(1) Ces vaches, de la plus belle espèce, sont pansées chaque jour comme des chevaux. Les urines s'écoulent dans un ruisseau qui fait le tour du cloître et sont ensuite recueillies.

(2) V. ce que j'ai dit du monument d'Igel dans le IIIe. volume de mon Cours d'antiquités monumentales, dans lequel il est figuré.

(3) Voici l'inscription qu'on lit encore sur une des faces du monument :

D (diis) M (manibus)

T. SECVndino Securo et Secundino aventino et

famille puissante dans le pays, et, comme le font présumer d'autres inscriptions retrouvées en divers endroits (1), composée de riches négociants, ayant la charge de commissaires impériaux des postes *prepositi bastagæ* et d'intendants des armées dans les Gaules : espèces de fournisseurs-généraux qui devaient, sous l'empire romain comme aujourd'hui, faire de très-bonnes affaires avec le gouvernement. Les bas-reliefs dont je parlais et que j'ai dessinés confirment ces suppositions.

J'avais eu l'avantage de faire le trajet de Paris à Trèves avec M. de BRINCKEU, conseiller-d'état de Brunswick, membre étranger de notre Société. J'ai visité avec lui la collection numismatique. Elle nous a été montrée avec beaucoup d'obligeance par M. de Florencourt.

Je ne connaissais point le cours de la Moselle entre Trèves et Coblentz : j'ai pris cette voie pour me rendre à Mayence. Aujourd'hui qu'un service régulier de bateaux à vapeur est établi, rien n'est plus agréable que ce trajet. Des rives pitto-

FILIIS SECVNDINI SECVRI ET PVBLIAE PAGATAE
CONIVGI SECVNDINI AVENTINI ET L. SACCIO
MODESTO ET MODESTIO MACEDONI FILIO ejus
IVL SECVNDINVS AVENTINVS ET SECVNDInus
SECVRVS PARENTIBVS DEFVNCTIS ET sibi viri
haeredes posuerunt.

Aux Dieux mânes. Jules Secondin Aventin et Secondin Securus ont, de leur vivant, érigé ce monument à la mémoire de leurs parents défunts et à la leur, savoir : à T. Secondin Securus et à Secondin Aventin, ainsi qu'au fils du premier et à Publia Pagata, épouse du second, de même qu'à Saccius Modestus et à son fils Modestus Macédon.

(1) On voit au musée près du collége une belle pierre tumulaire romaine, dont l'inscription est magnifique et appartenait à un personnage de cette famille. On en connaît plusieurs autres.

resques, des châteaux féodaux avec leurs donjons élevés couronnent les escarpements qui bordent la Moselle et animent les charmants paysages qui se déroulent le long du fleuve.

Marienbourg, Beilstein, Berncastel, et tant d'autres ruines ont été dessinées et reproduites jusque sur nos papiers de tenture : et le poète Ausone avait, dès le IVe. siècle, chanté les rives de la Moselle.

Après un jour de navigation, par le temps le plus favorable, nous abordâmes le soir à Coblentz. Le séjour du roi de Prusse à son château de *Stolzenfels* avait attiré dans cette ville un grand nombre d'étrangers de distinction. Le grand-duc de Hesse Darmstad, M. de Metternich, plusieurs princes et divers diplomates s'étaient rendus à Coblentz pour faire leur cour à S. M. ; le concours d'étrangers était tel qu'il était difficile de se loger commodément, surtout à l'hôtel de Cologne que l'on m'avait recommandé. C'est là qu'était descendu le grand-duc de Hesse avec sa suite. Cependant son altesse partait le lendemain de bonne heure, et je dus à la recommandation de M. de Brinckeu la faveur d'être placé au rez-de-chaussée, dans une salle à manger qui avait servi au grand duc et où il avait reçu la veille la visite du roi de Prusse.

Cet événement était, on le pense bien, dans le quartier, le sujet de toutes les conversations.

Aussi le garçon de l'hôtel me répéta-t-il bien des fois, en me servant à souper : *Sa majesté le roi de Prusse a pris hier le thé sur cette table avec le grand-duc ; sa majesté était assise dans ce fauteuil : le grand-duc dans celui-là.* Sauf l'honneur, j'aurais préféré la chambre plus modeste, mais plus commode, que je ne pus obtenir que le lendemain.

Un jour m'a suffi pour revoir la cathédrale St.-Castor et les autres monuments de Coblentz. J'ai été assez heureux

pour passer quelques heures avec M. de Lassault, l'habile architecte auquel on doit de si beaux travaux, et qui a reconstruit, avec tant de bonheur, plusieurs églises dans le style du moyen-âge. M. Boisserée, de Munich, était aussi à Coblentz, mais il partit avec le roi pour une excursion à la campagne, et je n'ai pu le rencontrer. Il a bien voulu m'en dédommager en m'écrivant une lettre très-intéressante qui a été lue à Strasbourg, dans une des séances de la Société française (1).

Sauf les embellissements que l'on a faits, je n'ai rien trouvé de nouveau à Coblentz depuis 1837. On a pourtant commencé à réunir des objets d'antiquités dans une des salles du collége, et le roi a chargé M. de Lassault de la restauration de son palais.

M. Bold continue avec succès ses études numismatiques.

C'est avec une admiration toujours très-vive que jai revu les bords du Rhin, entre Coblentz et Mayence; rien ne me paraît au-dessus de ces tableaux si pittoresques qui se déroulent et se succèdent sans interruption durant tout le trajet. Ces villes qui se baignent et se mirent dans le fleuve; ces ruines qui tapissent et animent les pentes des montagnes; ces donjons multipliés qui dominent orgueilleusement les villes et les bourgades, jetés sur les escarpements qui forment les contreforts du rivage : tout cela présente une réunion d'objets, d'accidents que je n'ai trouvée nulle part ailleurs aussi harmonieuse; elle donne aux rives du Rhin un charme qui rappelle toujours le voyageur quand il n'a pu jouir qu'une fois de ce délicieux spectacle. J'étais de ce nombre, mais je ne suis pas rassasié par une seconde visite : si Dieu me prête vie, je reverrai les bords du Rhin !!

(1) Voir le Bulletin Monumental, tome VIII, page 555.

Quand nous passâmes devant le château de Stolzenfels le roi de Prusse allait en partir pour se rendre à Trèves et à Neuchâtel : des salves d'artillerie annonçaient le départ ; notre bateau qui portait des pierriers, salua le château, et nous vîmes bientôt descendre les voitures du roi et de la suite. Ce château royal de Stolzenfels est un véritable donjon du moyen âge, placé sur la crête d'un rocher, et que le souverain a fait rétablir avec beaucoup de goût ; les voitures sont obligées de gravir l'éminence en décrivant un assez grand nombre de sinuosités : la descente de plusieurs voitures par ce chemin tortueux, offrait un curieux spectacle.

J'aurais quelques nouveaux détails à vous soumettre sur les anciens châteaux des bords du Rhin et de la Moselle, et sur ceux de la *Bergstrass* dont je vous fis voir plusieurs croquis en 1837 ; sur les forteresses de la rive droite du Rhin, comparées à celles de l'Alsace ; mais ceci nous entraînerait trop loin. Je ne puis résister d'ailleurs au désir de vous lire un fragment de la lettre que m'écrivait, sur ce sujet, il y a quelques jours, M. le B^on. de Krieg de Hochfelsden, aide-de-camp du grand-duc de Bade, excellent observateur, dont les notes offrent beaucoup plus d'intérêt que les miennes.

« En Allemagne, l'origine des forteresses féodales, dit M. de Krieg, remonte à peine jusqu'au Xe. siècle, et la preuve de leur existence auparavant ne repose que sur des documents qui ne sont rien moins qu'infaillibles ; quelques châteaux, comme celui de Hohengeroldseck, de Meersbourg, aux environs de Constance, de Saltzbourg en Franconie, doivent, d'après les traditions, appartenir au VIIIe. siècle : je n'en ai visité que deux, le château de Hohengeroldseck et celui de Salzbourg. J'ai trouvé le premier de ces deux châteaux, comme tous

les autres réputés les plus anciens, assis sur des fondements romains. Ce ne sont d'ailleurs que les grands propriétaires, les ducs et quelques comtes qui ont alors songé à fortifier leurs manoirs; ceux de la petite noblesse ne datent que du XIIIe. ou tout au plus de la fin du XIIe. siècle. Dans le courant du XIIIe., ils se sont multipliés d'une manière étonnante, tandis qu'en France, on trouve moins de constructions qui soient de ce siècle.

« Les monuments féodaux du Xe. siècle jusqu'aux croisades, ont, sur les deux bords du Rhin, leur type commun. On y trouve d'abord la tour carrée (rarement ronde), qui est ou assise sur des soubassements romains, ou copiée religieusement d'après ces modèles, avec leur socle, leur porte d'entrée au-dessus du sol et leur plate-forme. Ces tours ont pris le nom allemand de *berchfrid*, en latin *berefredus*, en français *beffroi*.

« Le berchfrid est la pièce indispensable de tous les châteaux du moyen âge en Allemagne, soit qu'ils appartiennent au commencement du IXe. ou bien à la fin du XVe. siècle; toute la différence qu'on y trouve consiste dans la suppression du socle, qui a commencé vers la fin du XIIe. ou vers le commencement du XIIIe. siècle. Ordinairement le berchfrid sert d'appui à la maison habitée par le seigneur, cette maison est assez souvent adossée contre le mur d'enceinte, dans ce cas, les fenêtres qui s'ouvrent endehors, sont percées à une hauteur très-élevée; quelquefois ce berchfrid est entouré sur tous ses côtés d'une seule maison ou de plusieurs, par dessus lesquelles il s'élève comme une large et haute cheminée; je n'ai jamais trouvé de berchfrid isolé. Les enceintes de nos plus anciens châteaux manquent absolument de flanquement extérieur. Elles sont surmontées d'une couronne de merlons, qui ne repose jamais sur une arcature supportée par des corbeaux. La

défense de ces enceintes reposait sur leur épaisseur, et sur l'inaccessibilité de leur site, qui était augmentée par un fossé, s'il s'agissait d'isoler le château des hauteurs adjacentes.

« Dans les Vosges, on trouve encore une construction fort ancienne dont je n'ai pas encore pu découvrir la date. La plus grande partie du château avec ses différents appartements, est creusée dans le roc, qui s'élève souvent à pic dans ces montagnes. Le château de Flekenstein est un des exemples les plus remarquables de ce genre de fortification, à Weglenburg, près Nolheveiller, à Wasenstein, à Hohen-Boar près Saverne, à Dagsberg, on en trouve de semblables. Le château de Wasenstein présente en outre une construction très-remarquable, pour rassembler dans un grand réservoir, les eaux infiltrées dans les fentes du rocher. Elle rendrait un grand service pour l'histoire de la fortification du moyen âge, si la savante Société que vous dirigez voulait bien s'occuper des recherches sur ce système tout particulier de fortification.

« Les croisades ont donné une grande impulsion au développement de l'architecture militaire. Nous leur devons ce système de fortification à double enceinte, si généralement adopté en Allemagne dès le XIIIe. siècle, non seulement pour des châteaux, mais aussi pour des villes. Cette disposition porte en latin le nom de *cingulum*, en allemand celui de *zingel* ou de *zwinger*, l'ancienne dénomination française m'est inconnue. Il paraît, d'après Procope, que ce système a été inventé sous Justinien. Les croisés nous apportèrent cette fortification des principales entrées par deux tours — rondes ou carrées,—flanquant une première porte, et en saillie devant une tour plus haute qui contenait la principale entrée. Les tours avancées sont liées à la grande tour par deux murailles transversales, de sorte que l'assaillant, après avoir forcé la première porte, se trouve dans une petite cour

comme dans un entonnoir, dominé par les plates-formes de la grande tour et des deux autres tours placées en avant d'elle. On nomme cette disposition, qui a été long-temps suivie en Angleterre, *barbacan*, dérivation d'un mot arabe qui signifie porte principale. Un troisième perfectionnement que nous devons aux croisés est l'usage des guérites en saillie sur les murs, non seulement de l'enceinte, mais aussi sur celles des tours et des maisons. Le premier exemple d'un balcon pareil, couvert d'un toit, se trouve au palais de Bélisaire, à Constantinople. Ces guérites, qui ont été employées à profusion dans toutes les constructions depuis la seconde moitié du XIIIe. siècle, sont d'une assez bonne défense, et d'un effet vraiment pittoresque.

« A mesure que l'on perfectionna les armes de jet, il fallut rehausser les murs destinés à couvrir la cour et les revers de l'enceinte, des hauteurs environnantes, de sorte que nous trouvons dès le XIIIe. siècle dans tous les châteaux dominés par des hauteurs, un gros et haut mur de défilement, qui est ordinairement couronné de merlons et rarement flanqué extérieurement d'une ou de deux tours. Dans plusieurs châteaux, on peut voir l'exhaussement successif de ce mur, à mesure que la portée des armes de jet s'augmentait. Dès le XIIIe. siècle, ce mur porte en Allemagne le nom de *mantel*, manteau. Les tours flanquantes des deux enceintes ne se trouvent que vers la fin du XIIIe. ou plutôt vers le commencement du XIVe. siècle, dans le cours duquel la fortification des châteaux a atteint son plus grand développement; dans le XVe. elle se soutint encore assez péniblement à ce degré de perfection, mais au commencement du XVIe., elle en descendit rapidement.

« L'enceinte, le berchfrid, les habitations, le manteau, le zwinger, quelquefois le barbacan, et plus tard les tours flanquantes, sont les éléments de nos fortifications féodales.

Leur placement respectif dépend des localités ; il n'y a, sous ce rapport, aucune règle constante. Pour fixer le temps de la construction de ces différentes pièces, qui ne sont presque jamais de la même époque, il faut examiner, outre l'ensemble de la disposition, les détails de la maçonnerie, et surtout des ornements. »

Vous voyez, Messieurs, combien sont intéressantes les notes de M. de Krieg.

J'ai revu avec plaisir cette belle ville de Mayence, sa cathédrale, son musée lapidaire, dont je vous ai entretenus il y a cinq ans, et qui vient d'être disposé bien plus convenablement dans les vastes salles et le grand corridor du rez-de-chaussée du palais du grand-duc.

Nous y avons remarqué, M. Simon, M. Richelet et moi, plusieurs inscriptions chrétiennes des premiers siècles, qui m'ont paru assez intéressantes pour être estampées : l'une, dont voici le fac-simile, est ainsi conçue :

IN HUNC TITOLO
REQUIISCIT AU
DOLENDIS QUI
VIXIT IN PACE
ANNUS III
FILICITER.

La forme des L est à remarquer, aussi bien que l'F dans FILICITER.

Une autre inscription se trouve sur une pierre historiée, fort intéressante par ses ornements grossiers. Cette pierre est

divisée en trois compartiments ; l'un dans lequel on distingue une croix et quatre cercles divisés par des lignes qui se

croisent ; le second ou central, dans lequel était l'inscription ; le troisième, au centre duquel se dessine un triangle. Malheureusement la pierre a été brisée en deux, et l'on a rajusté les deux morceaux en les plâtrant maladroitement de mortier, de manière à cacher une partie des dernières lignes, et je n'ai pas voulu, sans permission, me mettre à la décrasser.

Voici ce que j'ai pu lire dans l'état actuel du monument :

IN HUNC TITOLO RE
QUIISCIT BONE MEMO
RIAE BAERAISINUS QUI
VIXXIT ANNUS XX RANPO
ALDUS QUI VIXXIT .....

Vous vous rappelez ce que j'ai dit, en 1837, de l'importance de cette collection unique de tombes ayant appartenu à des légionnaires romains, au musée de Mayence. J'ai de nouveau longuement examiné ces monuments précieux, et j'apporte des notes qui pourront vous intéresser.

Les nombreuses constructions élevées à Mayence depuis deux ou trois ans, le percement d'une nouvelle rue, les mouvements de terrain opérés par suite de différents travaux dans la ville et dans les faubourgs ont fait découvrir récemment un assez grand nombre de médailles (1) d'inscriptions nouvelles et de fragments d'architecture. Les inscriptions ont été recueillies avec soin par M. *Malten*, et j'en citerai, d'après lui, quelques-unes.

(1) Les médailles sont d'Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Neron, Galba, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin-le-Pieux, Marc-Aurèle Antonin, Commode, Pertinax, Septime Sevère, Caracalla, Héliogabale, Julia-Maesa, Mamaea, Alexandre Sevère, Maximin, Gordien, Déce, Valérien, Gallien, Posthume, Claude II, Aurélien, Tacite, Probus, Carus Numérien, Dioclétien, Galère, Maximien, Constance Chlore, Carausius, Constantin, Constantin II, etc., etc., etc.

Inscriptions nouvellement trouvées à Mayence.

C·IVLIVS·C·F	*Cajus Julius, Caji Filius,*
VOL·ANDIC	*Voltiniae, Andiccus.*
CVS·MIL·LEG	*Miles legionis* 16,
XVI·ANN·XLV	*(vixit) annorum* 45,
STIP·XXI·H·S·E	*stipendiorum* 21 *Hic situs est.*
HERES POS	*Heres posuit.*
F·VEL·A.....	*Filius, veleiae (tribu) A. . .*
DOMO·AG....	*domo ag(rippini),*
EQ·LEG·X.,.GE	*eques legionis* 14, *geminae,*
H·S·EST...,..	*hic situs est.*
C·CASSIVS....	*Cajus Cassius,*
C·F·CLA·.....	*Caji filius, Claudiae.*
VALENS.....	*Valens*
VAI.....	. . . . .
LEG XXII·P·P·F·	*Legio vigesima secunda,*
	primigenia, pia, fidelis,
. . .ITIUS·····	. . . *Itius.* . . .
ROMANUS	*Romanus,*
T·AVIDI·CO	*Titi Avidi Cordi,*
RDI·EQ·LEG	*equitis, legionis vigesimae*
XXII·PRI	*secundae, primigeniae,*
SERVUS·AN	*Servus, annorum viginti*
XXVII·MER	*septem. Meritis ejus patronis*
EIVS·P·H·I	*hoc jubet*
S·E·S·T·T·L	*sacrum esse. Sit tibi terra levis*

POLIA·VA	*Pollia (tribu), Va-*
LENTIA·MI	*lentia (natus), miles*
LE·LEG·IIII	*legionis quartae, macedonicae,*
MAC·AN·XXV	*annorum viginti quinque,*
STIP VIII·H·S	*stipendiorum octo. Hic situs*
ES T T·L.	*est. Terra tibi levis.*
MIL·LE·····	*Miles legionis·····*
ADI·A·····	*adjutricis, annorum····*
ST·····	*stipendiorum·····*
C·VET.....	*Cajus Vetius,*
. . . . .	*Cajus Veturius.*
. . . . .	
. . . . .	
STIP·X.....	*Stipendiorum X*
. . . . . L....	*Annorum L*
H·E.....E	*Hic est.....*
Q·VETTIVS	*Quintus Vettius,*
Q·F·VLPINIA	*Quinti filius, ulpinia (tribu),*
REI·····MIL	*Rei . . (natus), miles*
LEG·XIIIL GEm	*legionis decimae quartae, geminae,*
ANN·XXVII	*(vixit) annorum viginti septem,*
STIP. VII	*Stipendiorum septem.*
H·S. E·IVLI	*Hic. situs est. Juli-*
VS·EX·TO	*·us, ex testamento*
ERES·POSUIT	*heres, posuit.*
AIV CLM	*Decima quarta, gemina,*
STI·IIX·H·	*stipendiorum octo. Hic*
S·E·C·ENI	*situs est. Cajus Eni-*
VS. MVNIC	*us. municeps, donat.*
EPS· DONAT	

STIP·XI·H·S·E	*Stipendiorum undecim. Hic situs est.*
T F·I·H·F·C	*Testamento fieri jussus heres fieri curavit.*

MIL·LEG A	*Miles legionis decimae quartae,*
GEM. ANN·XXX·	*geminae, annorum triginta,*
STIP·IV·H·S·E·	*Stipendiorum quarta. Hic situs est.*
FRATRES·PRO·	*Fratres pro*
PIETATE·POSVER.	*pietate posuerunt.*

Sur le très-grand nombre de poteries rouges, découverts avec les autres débris antiques, on a lu les noms suivants ;

Acuitanus,	*Cupitus,*	*Nasso,*	*Secundus,*
Albinus,	*Edivus,*	*Omilus,*	*Secundinus,*
Amirus,	*Felsinus,*	*Peculia,*	*Smonius,*
Aquitinus,	*Fisinus,*	*Phoetaspi,*	*Smontinus,*
Bassicus,	*Gyocenus,*	*Portis,*	*Strobili,*
Bassus,	*Macca,*	*Ronicus,*	*Tigrani,*
Boudus,	*Manina,*	*Rufino,*	*Verus*
Calvus,	*Marius,*	*Rufus,*	*Vitalis.*
Civilis,	*Moni,*	*Satilis,*	

On voit toujours avec admiration le magnifique tableau qui se déroule sur le quai si animé de Mayence ; la largeur du fleuve, la circulation continuelle des navires et des bateaux à vapeur, et sur l'autre rive, les convois du chemin de fer qui de Wisbaden et de Francfort se réunissent à l'entrée du pont de bateaux. Ce n'est pas sans regret que j'ai quitté Mayence, après y avoir passé une semaine. C'était pendant la session du congrès scientifique allemand, où j'avais eu l'avantage de rencontrer M. Léopold de Buch, de Berlin ; M. Kupffer, de St.-Pétersbourg ; M. le docteur Mayor de Lausanne, MM. Breschet, Roux et Lallemand, de l'institut de France ;

MM. Breschet, Roux et Lallemand de l'institut de France; M. Radius, de Leipsig, et une foule d'autres notabilités scientifiques. J'avais vu plusieurs fois M, Wetter, toujours occupé d'études approfondies sur l'histoire de l'architecture au moyen âge, et qui avait bien voulu nous conduire, M. Simon, de Metz, et moi, dans des jardins où le percement d'une rue nouvelle vient de mettre à découvert un grand nombre de belles pierres sculptées. Ces pierres paraissent avoir fait partie de divers édicules, qui auraient été, suivant les conjectures de M. Wetter, élevés sur le rempart même de la forteresse romaine *(castrum Moguntiacum)*. Ce point est fort curieux, et M. Wetter en fera l'objet d'une dissertation.

Après avoir fait une excursion à Francfort avec MM. Richelet et Simon, avoir visité les édifices et les collections de la ville, j'ai repris la voie fluviale; j'ai revu Manheim, Heidelberg, toujours si intéressant par ses belles ruines, ses collections, sa savante université : un chemin de fer lie aujourd'hui l'une à l'autre ces deux villes dont je vous ai longuement entretenus en 1837. J'ai salué en passant sur le Rhin les cathédrales de Worms et de Spire, et cette partie de la Bavière rhénane que je parcourus attentivement en 1837; puis je me suis rendu à Strasbourg, pour le congrès scientifique de France; de là je suis retourné à Bade, dont les sites enchanteurs sont trop connus pour être de nouveau décrits : j'avais avec moi le beau volume publié en 1842, par M. de Krieg, sur le château d'Eberschtein, dont je vous entretins en 1837, et que le grand-duc habite chaque année pendant quelque temps. J'ai revu plusieurs forteresses féodales des environs, et c'est avec joie que j'ai constaté avec quelle sollicitude le souverain conserve toutes ces ruines d'anciens châteaux qui couronnent si majestueusement les

collines, et donnent tant de charme au paysage : toutes sont réputées propriétés du gouvernement, et se trouvent ainsi sous la sauve-garde de l'Etat; aussi sont-elles religieusement respectées.

Je ne vous avais rien dit, je crois, en 1837, des monuments romains du petit musée de Bade, ni des souterrains du château : ces derniers méritent pourtant d'être vus.

Quant aux inscriptions du musée, j'en ai transcrit quelques-unes.

Ce petit musée lapidaire est, comme l'on sait, dans le bâtiment de la source thermale. L'inscription suivante se lit sur le piédestal d'une figure de Mercure sculptée en demi-relief :

IN H. D. D.
DEO MERCUR
ERCPRUSO

Sur une pierre qui a dû servir de borne fontaine, on distingue le masque de la bouche duquel sortait le robinet, et au-dessus l'inscription :

COH. XXVI
VOL C. R

Deux animaux ayant une tête de bouc et le corps d'un poisson, sont figurés en demi-relief sur le fronton qui forme le couronnement de cette borne : c'était, peut être, l'emblème de la 26e. cohorte.

A côté d'un bas-relief représentant Neptune tenant de la main gauche un trident et ayant derrière lui un monstre marin, on lit cette inscription :

IN H. D D
D. NEPTVNN
CONTVBERNIO
NAVTARVM
CORNELIVS
ALIQVANDVS
D. S. D.

Une autre inscription est ainsi conçue :

M AVRELIO
ANTONINO
CAES. IMP. DE
STINATO IMP
L SEPTIMI SE
VERI PERTIN
ACIS AVG FIII
O. RESPA

Sur une colonne milliaire on lit :

IMP CAES M AVRELIO ANTO
NINO PIO FELICE AVG PAR
THICO MAX BRITANNICO MAX
PONTIFICE MAX PP COS IIII
PROCOS CIVITAS AQVENS
AB AQVIS LEVG
IIII

On voit encore d'autres inscriptions ; deux autels quadrangulaires, portant sur chaque face des divinités en bas-relief ; dans la salle à gauche de la galerie principale fermée d'une grille, se trouvent un autre autel et divers fragments.

(Extrait du Bulletin Monumental, publié à Caen, par M. de Caumont.)

VA1
154634